

18 novembre 2009 - Signature de la vente de l'ancien hôpital Richaud de Versailles pour la sauvegarde de ce bâtiment

Inquiet de la dégradation préoccupante de ce bâtiment ancien, Éric Woerth, ministre du Budget, des comptes publics, de la Fonction publique et de la réforme de l'État, en charge de la politique immobilière de l'État, a décidé, avec François de Mazieres, maire de Versailles, d'accélérer la valorisation de ce bâtiment. L'opération a été menée par le service France Domaine de la direction générale des finances publiques, en plein accord avec les services des monuments historiques.

La vente conclue aujourd'hui est réalisée dans des conditions très protectrices pour l'État et pour le patrimoine français. L'État encaissera un produit de 8 millions d'euros et disposera d'une clause de complément de prix ultérieure (en fonction des surfaces construites et du prix de commercialisation).

L'ancien hôpital royal de la rue Richaud est un bâtiment historique, au cœur de Versailles, qui représente 15 000 m² autour d'une ancienne chapelle. Après le transfert de l'hôpital en 1991, le bâtiment a été acheté par l'État en 2001, pour y réinstaller la cour d'appel de Versailles. Après six ans d'études, celui-ci a conclu que les travaux nécessaires étaient excessifs.

Ce bâtiment sera entièrement restauré dans le cadre d'une opération architecturale et culturelle exemplaire, menée par la Financière Norbert Dentressangle, nouveau propriétaire. Celle-ci a fait appel à l'architecte Jean-Michel Wilmotte.

Ce projet, présenté lors de la signature de la vente, comprend des logements, dont une partie de logements sociaux, ainsi que des commerces. Le parc central sera ouvert au public. L'ancienne chapelle centrale serait reconvertie en lieu d'exposition de la ville. Les travaux devraient être achevés en 2014.

Éric Woerth, qui a pris une part active dans le déblocage de cette opération ancienne, se réjouit de cette opération de sauvegarde, grâce à la bonne collaboration de l'État, de la mairie et d'un investisseur soucieux du patrimoine français.

Contact presse :

Cabinet d'Éric Woerth :

Eva Quickert-Menzel, conseillère chargée de la communication et de la presse – 01 53 18 42 96

Aurélie Herz et Daniel Baldaia, chargés de mission – 01 53 18 42 81

Direction de la communication de la ville de Versailles :

Rémy Le Gall, directeur de la communication – 01 30 97 85 18

Géraldine Morisse, responsable des relations presse – 01 30 97 85 90 / 06 09 04 63 00

Direction générale des finances publiques :

Denise Bintz, chef de la Mission communication – 01 53 18 85 10